



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E119602

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2024

ÉDITÉ LE

06/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/2008

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 501 860 001 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8009706

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AP376265

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AP376265

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : VILLARD-CHAURY

14 PLACE DES JARDINS
69610 GREZIEU LE MARCHE

Téléphone : 04 78 44 48 98

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@villardchaury.fr

Responsabilité légale :

CHAURY FABIEN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/01/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	21/01/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/01/2021
o Chaudière bois	21/01/2021
o Poêle ou insert bois	21/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.